

Objet

La réunion du comité d'accompagnement a réuni l'ensemble des parties prenantes associées pour la présentation du diagnostic ayant trait à la restructuration de l'îlot des halles sur les volets urbains, commerciaux, architecturaux, paysagers, fonctionnels et techniques.

Relevé des remarques

Diagnostic

L'Association des paralysés de France tient à souligner l'importance de l'accessibilité sur l'îlot, véritable enjeu de ce secteur contraint par la dalle. Les points de vigilance à ne pas oublier selon l'association sont les circulations aussi bien à l'échelle de l'îlot que du bâti notamment pour les locaux commerciaux, et le traitement des matériaux au sol ; Il est toutefois nécessaire de bien comprendre les différentes étapes du projet. Actuellement et jusqu'à la fin de l'année 2015, le bureau d'études Filigrane Programmation a pour mission d'accompagner la Ville dans le choix d'un scénario d'aménagement et de finaliser un cahier des charges. L'étape suivante consistera à choisir un concepteur qui travaillera sur des aménagements précis. C'est à cette étape que les problématiques d'accessibilité devront être intégrées.

- Les modes doux ont également été réinterrogés, à savoir quelle place leur sera donnée dans le projet et plus particulièrement au vélo. Quelles circulations spécifiques ? Quels points de stationnement ? Une attente se fait ressentir sur les mesures concernant la piétonisation, les transports en communs et le vélo. La place de ces différents usagers est à prendre en compte dans les différents scénarios comme le souligne le comité d'accompagnement. Est rappelé à ce propos par Malik ABDALLAH, adjoint à l'urbanisme que la compétence transport est assurée par l'agglomération et que le nouveau plan global de déplacement qui sera mis en place en 2017 intégrera le quartier des Halles, avec notamment une réflexion pour la mise en place de navettes électriques.
- A été évoqué par certains membres du comité d'accompagnement le rôle de l'éclairage sur l'îlot, autant pour la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux que pour le sentiment d'insécurité induit selon eux par l'insuffisance de luminaires sur la dalle.
- L'absence d'information sur Fuzz'yon dans le diagnostic pose question à l'assemblée, ce à quoi répondent les élus en précisant que l'association ne peut plus continuer à occuper ces locaux à cause de leur non-conformité mais que plusieurs relocalisations (dont le Conservatoire) sont à l'étude pour conserver les locaux de répétition de cette association en centre-ville.

- Un membre du comité évoque le désir des commerçants du marché de pouvoir se retrouver tous sur un même niveau.
- La disparition de la verrière est évoquée par certains habitants. Elle n'est pas à l'ordre du jour. Les scénarii présentés en novembre détermineront les aménagements à venir sur le parvis.
- Interrogation sur la dalle : elle sera maintenue. Si elle était détruite, la délocalisation du marché serait très longue, environ 2 ans et le coût serait très élevé. Le projet retenu devra intégrer cette contrainte technique.

Concertation

Un membre du comité d'accompagnement fait remonter aux élus des remarques de la part des habitants concernant la façon dont est menée la concertation. Il semblerait qu'il y ait un désir de davantage d'information sur le projet des Halles et d'implication des habitants.

Le choix qui a été fait par l'équipe municipale est justement celui de la concertation de A à Z. Contrairement à ce qui a été mis en oeuvre pour la place Napoléon, il a été décidé de concerter à chaque étape du projet. Cette démarche est beaucoup plus compliquée car l'équipe municipale avance avec les Yonnais.

Le projet de la place Napoléon a été réalisé sans concertation préalable, les Yonnais n'ont obtenu que 2 ajustements mineurs : la réduction de la surface en eau et le maintien de l'emplacement du kiosque. La ville, en la personne des élus rappelle que deux réunions publiques ont déjà été menées et que des questionnaires ont été mis à la disposition de la population. Les élus ont entendu l'avis de tous ceux qui ont souhaité s'exprimer avant de s'engager dans un scénario: pendant tout le mois de novembre, les élus ont été présents et à l'écoute sur le marché pour collecter les remarques, 110 fiches ont été remplies par les usagers, des permanences en mairie se sont tenues... des rencontres régulières avec les commerçants du marché et du quartier ont été et sont encore organisées, en individuel ou en groupe. Le comité d'accompagnement se retrouve régulièrement et est informé étape par étape. Tout est mis en oeuvre pour que le projet soit réalisé avec un consensus général.

A ce stade, la ville souhaite informer les habitants de l'avancement du projet par l'intermédiaire du journal local Roche-mag, des informations sur le site de la ville, et des membres du comité d'accompagnement qui sont, en sus d'être amenés à réfléchir sur le projet, encouragés à diffuser de l'information auprès de leur entourage et des habitants.

Une réunion publique sera toutefois organisée en fin d'année pour présenter le scénario de synthèse.

Calendrier et déroulement de la mission

- Une interrogation est formulée par le comité d'accompagnement pour savoir quand les commerçants sédentaires seront fixés sur le devenir de leur local sur l'îlot des halles. Franck POTHIER, adjoint aux commerces explique qu'il faut attendre de connaître le scénario de synthèse pour avoir une vision claire des relocalisations à prévoir. Cependant, c'est la ville qui se chargera avec les commerçants de ces relocalisations, Filigrane ayant à étudier la relocalisation possible sur l'îlot des entités marché couvert, GMS, restaurants et librairie ;
- Est annoncée par Malik ABDALLAH, adjoint à l'urbanisme une réunion de présentation des scénarios avec le comité d'accompagnement pour éclairer la ville sur le choix du scénario de synthèse en réponse à la demande de membres du comité d'accompagnement d'associer les habitants à ce choix ;